

LONS-LE-SAUNIER Tribunal

Rixe à Géant Casino : les trois agresseurs à nouveau condamnés

Été 2016. Alors qu'ils font leurs courses à Géant Casino, un couple est pris à partie et blessé par trois jeunes majeurs originaires de Saint-Claude. Mardi 25 juin, ils ont été condamnés à des peines de prison ferme. Durant la rixe, des membres de la sécurité avaient aussi été blessés.

Moment important pour ces trois Sanclaudiens. Incarcérés depuis près d'un an, ils manifestent leur volonté de se réinsérer.

Mais leur passé les rattrape. Et les vieilles affaires jugées tôt ou tard en correctionnelle peuvent assombrir leur avenir. Comme cette rixe à la sortie de Géant Casino à Lons-le-Saunier et qui remonte au 4 août 2016.

Les policiers interviennent

Ce jour-là, les trois amis de Saint-Claude, qui venaient d'acheter quelques bières, commettent des violences à l'encontre d'un couple lédonien qui faisait ses courses. L'un des malfaiteurs tire violemment les cheveux de la conjointe et la jette au sol. L'altercation survient vers 17 heures sur la scène du théâtre, grâce au jumelage qui unit depuis trois ans leur établissement aux Scènes du Jura. L'idée était de montrer des situations de rejet et de harcèlement pour en parler avec ses parents.



Les faits se sont produits le 4 août 2016. Ils avaient nécessité l'intervention de la police. Photo d'illustration Progrès/Philippe TRIAS

ne prennent la fuite, direction le Haut Jura. Hormis le couple, l'un des agents de sécurité est blessé et transféré aux urgences de Lons-le-Saunier. Reconnus grâce à la vidéosurveillance du magasin, les trois individus sont rapidement interpellés.

Des casiers bien chargés

Près de trois ans après, les faits ont été jugés ce mardi 25 juin au palais de justice

de Lons-le-Saunier. La procureure a requis des peines de prison ferme avec mandat de dépôt. En d'autres termes, le ministère public souhaitait voir les peines prononcées par le tribunal s'ajouter à celles purgées actuellement par les prévenus.

Ce à quoi se sont vivement opposés les avocats de la défense. « Cette affaire est très ancienne », explique Mode Lelièvre, avo-

cate dont le client voudrait pouvoir sortir de prison au plus vite pour voir grandir sa fille. « Il est très inquiet aujourd'hui à la barre. Il a conscience que la décision du tribunal va avoir un impact sur son avenir ».

Bien connus de la justice et des gendarmes de Saint-Claude, les trois prévenus ne sont pas aidés par leur réputation. L'examen de leur personnalité respective occupe une large part

« C'est une affaire très ancienne et les prévenus ont bien changé depuis la commission de ces violences. »

Maude Lelièvre, avocate de la défense

des débats. « On a fait une grosse bêtise ce jour-là à Lons », reconnaît l'un d'eux qui se dit désespéré par son casier judiciaire.

Des excuses

Son co-prévenu ajoute : « On a répondu à une insulte, on avait un peu bu, et on a mal agi. » Ils présentent leurs excuses aux victimes. Une attention bien reçue par le conjoint pris à partie qui n'accable pas ses agresseurs.

Ils ont été reconnus coupable et condamnés à des peines de prison ferme allant de huit à 12 mois de prison ferme.

et retournent en prison. En attendant de voir bientôt le bout du tunnel.

Maxime COURCHÉ

L'identité du prévenu, reconnu coupable, est publiée si sa peine est supérieure ou égale à six mois de prison ferme ou 18 mois avec sursis.

EN BREF

LONS-LE-SAUNIER La chorale du collège Briand sur la scène du théâtre

Sur la base du volontariat, une soixantaine d'élèves du collège Aristide-Briand ont proposé, lundi 24 juin, un spectacle vivant de qualité sur le thème des différences, sur la scène du théâtre, grâce au jumelage qui unit depuis trois ans leur établissement aux Scènes du Jura. L'idée était de montrer des situations de rejet et de harcèlement pour en parler avec ses parents.



Les choristes du collège Briand. Photo Progrès/Jean Paul BARTHELET

LONS-LE-SAUNIER Des lycéens créent un escape-game

Des élèves de première du lycée Sainte-Marie, accompagnés par leur professeure d'histoire Françoise Justin, ont créé un escape-game historique intitulé *Trois sœurs, une vache et un drapeau*.

Ce jeu de réflexion et d'enquêtes, à travers des documents d'époque et une mise en scène soignée, met en avant le rôle des sœurs Ber-

gerot, de Villevieux, qui ont caché de nombreux résistants chez elles, en attendant de départ sur les terrains d'atterrissage du canton de Bletterans.

Ce projet original, ainsi qu'un travail sur des témoignages de résistants restitués grâce à un outil numérique, a permis aux élèves de se classer 1^{er} et 2^e du département au Concours national de la Résistance 2019. Ces deux projets seront présentés à Paris pour la finale nationale.



Les élèves et leur professeure. Archive Progrès/Jean-Paul BARTHELET